



Des Nouvelles de Thélod

N° 04/2024

FERMETURE SECRETARIAT

En raison du week-end de Pâques, la mairie sera **fermée Samedi 30 avril 2024**.

COLLECTE ORDURES MENAGERES

A l'approche des fêtes de Pâques, nous vous rappelons les informations diffusées dans le calendrier de collecte, à savoir :

- La collecte des **bacs noirs** initialement prévue le **lundi 1er Avril**, sera **rattrapée mardi 2**
- La collecte des **sacs jaunes** initialement prévue le **lundi 1er Avril**, **Pas de rattrapage**

Nous les rappelons également que les bacs noirs ne doivent pas rester sur le domaine public entre deux levées.

BRIOCHE DE L'AMITIE (AEIM)



Les membres du CCAS passeront vous proposer les brioches de l'amitié

Vendredi 5 avril à partir de 18 heures

Brioche préparée par la boulangerie de Bainville sur Madon proposée en échange d'un don minimum de 5 €.

Merci de leur réserver un bon accueil.

NUISANCES SONORES – TRAVAUX DE JARDINAGE – RAPPEL

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, sont autorisés uniquement les :

Jours ouvrables : de 8h à 20h

Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches/jours fériés de 10h à 12h

Une benne à déchets verts est à votre disposition ; merci de ne pas la surcharger et prévenir pour demander l'enlèvement au 03.54.95.62.41.

Merci de ne pas mettre vos déchets verts chez les voisins ou sur l'espace public.

Il est strictement interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Nous vous rappelons que « Les nouvelles de Thélod » sont consultables sur le site internet et sur la page Facebook de la commune.

Mairie de Thélod - 88 Grande Rue- 54330 THELOD

☎ et répondeur : 03.83.52.71.72- email : commune.thelod@wanadoo.fr